

Réf: Dossier 403375

Avis de constitution

SOCIETE « CHARM D'ORIENT »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY RIVIERA  
BONOUMIN-LOT 18-ILOT 2- A 50M DE LA DIRECTION DES  
MARCHES PUBLICS, Lot 18, Ilot 2

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 13/03/2025 et enregistrés au CEPICI le 17/03/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « CHARM D'ORIENT »

Objet : - ESTHETIQUE & EVENEMENTIEL  
- SALON D'ESTHETIQUE & PROTHESIE ONGULAIRE  
- COMMERCIALISATION DE MECHEs, DE  
VETEMENTS ET DIVERS.  
- DECORATION ET ORGANISATION  
EVENEMENTIELLE, LOCATION ET VENTES DU MATERIELS.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts  
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en  
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement  
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY RIVIERA  
BONOUMIN-LOT 18-ILOT 2- A 50M DE LA DIRECTION DES  
MARCHES PUBLICS, Lot 18, Ilot 2

Dirigeant(s) Mme YAGO EPOUSE MOGNON ZALISSA  
DIELIKA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-04107 du 10/04/2025 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans



Pour Avis

Le CEPICI